Vendredi

10 mai 1996 n° 284 10 F

L'HEBDOMADAIRE DES SOCIALISTES

UN ANNIVERSAIRE SANS CADEAU

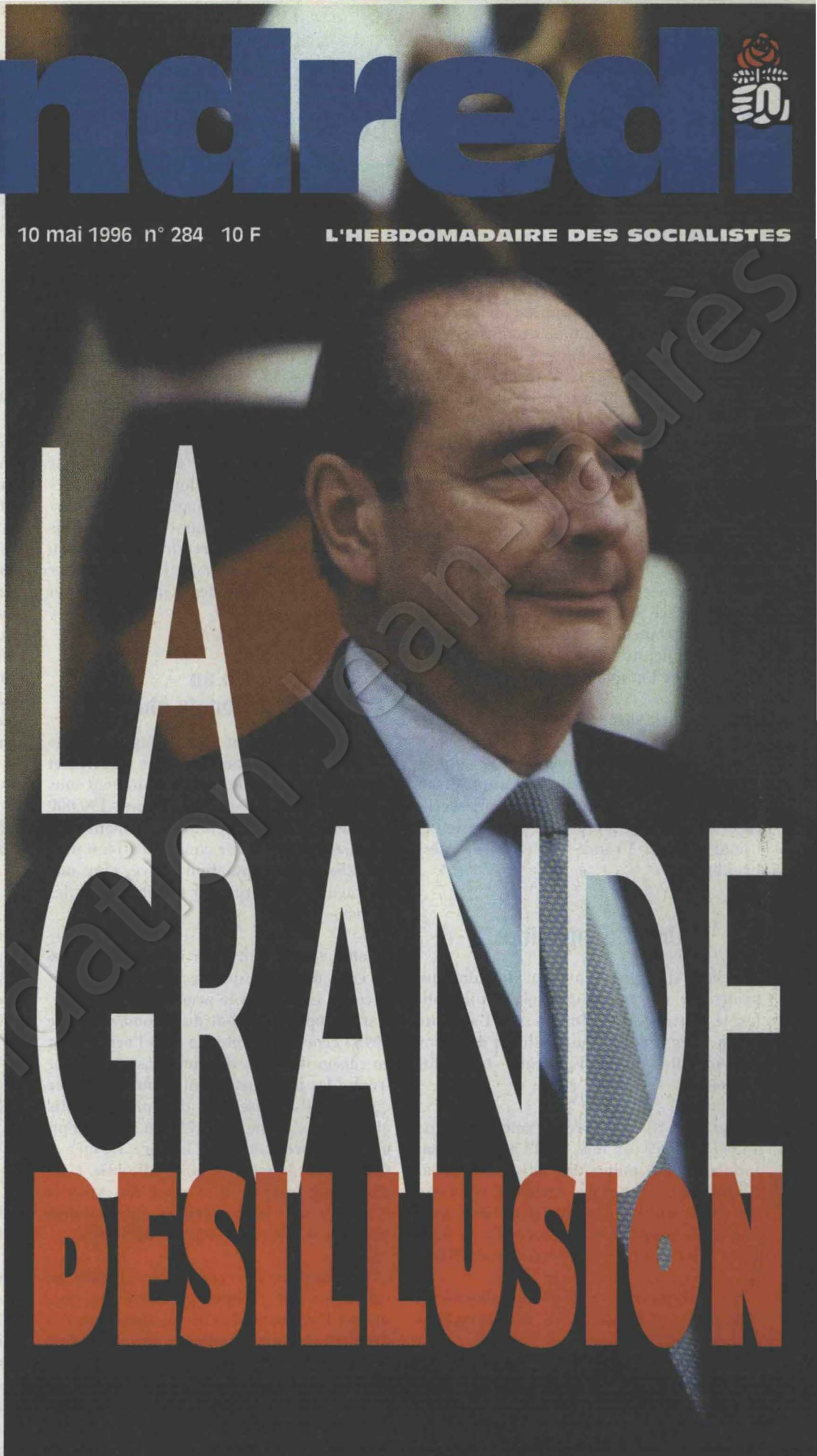
par Daniel Vaillant

Après avoir laissé son gouvernement augmenter en douze mois de plus de 140 milliards les prélèvements fiscaux, Jacques Chirac découvre -enfin- que les Français payent trop d'impôts. Jamais à court d'une promesse, il s'engage -à l'occasion du premier anniversaire de son élection- à baisser les impôts dès 1997. L'idée serait, semble-t-il, de faire un geste en matière d'impôt sur le revenu en diminuant le premier tiers provisionnel en mars 1998, c'est-à-dire à quelques jours des prochaines élections législatives.

La feuille d'impôt n'est pas toujours l'ennemi des élections ! Mais les Français sont heureusement vaccinés contre de tels procédés et ce qui a pu marcher en 1995 risque de ne plus faire "recette" en 1998.

Après un an de présidence Chirac, chacun a pu mesurer l'écart entre les discours et les actes. Mais, d'ores et déjà, le prix à payer pour cette nouvelle promesse est lourd, puisque l'austérité budgétaire qui doit l'accompagner, durera au moins deux ans. Elle sera supportée par les plus modestes, dans la mesure où les économies porteront principalement sur les aides au logement et les interventions sociales.

Ainsi, pour complaire à son électorat, Jacques Chirac imagine un cadeau que les plus défavorisés devront financer par la réduction des dépenses de solidarité. Bref, la baisse hypothétique et cosmétique des impôts dans deux ans sera payée tout de suite par le creusement immédiat de la fracture sociale.



LA GRANDE DESILLUSION

Un an de présidence Chirac : les socialistes dressent le bilan. p 2 à 11

© Fondation Jean-Jaurès

DOCUMENT PRÉSENTÉ PAR LE SECRÉTARIAT NATIONAL LE LUNDI 6 MAI (EXTRAITS)

Un an de Jacques Chirac à l'E

Elu sur un programme de circonstance bâti autour de fausses promesses, Jacques Chirac et son gouvernement n'auront mis que quelques mois pour atteindre des niveaux significatifs d'impopularité. L'explication de ce divorce avec l'opinion tient à la rupture entre les discours d'hier et les actes d'aujourd'hui. A la lutte implacable contre la fracture sociale s'est, dès le mois d'octobre, substituée l'ardente obligation de la réduction des déficits publics.

L'absolue nécessité de diminuer les impôts a laissé place à 140 milliards de prélèvements supplémentaires et la feuille de paie est redevenue, sitôt l'élection passée, l'ennemie jurée de l'emploi.

Mais au-delà des engagements non tenus, des promesses oubliées et des contrats électoraux déchirés, la première année de présidence de Jacques Chirac se clôture sur un triple constat : les injustices se sont accentuées, le chômage a repris sa progression et l'image de la France à l'étranger s'est brouillée.

Un an d'injustices

Succédant au gouvernement Balladur, qui avait déjà sensiblement creusé les inégalités, le gouvernement Juppé, sous l'autorité de Jacques Chirac a multiplié les décisions défavorables aux Français les plus modestes :

- au plan fiscal, avec le relèvement de 18,6% à 20,6% du taux de TVA, l'augmentation de deux points des cotisations maladie des chômeurs et des retraités, la hausse des taxes sur les produits pétroliers, sans oublier la suppression de la remise de 42 F de la CSG et, bien sûr, la création du RDS.

- au plan social, avec le gel des allocations familiales, le blocage des revalorisations globales des traitements dans la Fonction publique, la perte de pouvoir d'achat des retraites de base comme des retraites complémentaires, la hausse du forfait hospitalier sans oublier la baisse d'un point du taux de rémunération du Livret A.

Cette accumulation de contraintes pour beaucoup de Français, alors que parallèlement de nouveaux avantages étaient accordés aux entreprises et aux revenus les plus élevés, permet de comprendre l'ampleur du mouvement social lors de l'hiver dernier autour de la défense des acquis sociaux et des services publics.

Un an de progression du chômage

Depuis le 1er Août 1995, malgré près de 80 milliards de francs d'aides directes et indirectes aux entreprises, notamment sous forme d'exonérations de charges, 130.000 chômeurs supplémentaires auront été recensés. Et le taux de chômage atteint près de 12% de la population active, avec une aggravation encore plus sensible pour les jeunes.

Cette échec tient principalement à une erreur de politique économique dont Jacques Chirac est le premier responsable. Car si depuis le début du second semestre 1995 l'économie française est à l'arrêt, c'est en raison des prélèvements massifs qui ont frappé les ménages et qui aboutissent à ce qu'en 1996 l'ensemble des prélèvements obligatoires atteindra 45,7% du PIB, soit un niveau record dans notre histoire. De même, si la demande est à ce point affaiblie, c'est parce que le pouvoir d'achat des salariés stagne et que les prestations sociales sont affectées par les économies budgétaires.

Cette montée du chômage, conjuguée au ralentissement économique, explique que, malgré l'augmentation des prélèvements, les déficits publics ne diminuent pas : le déficit de la Sécurité sociale aura dépassé 70 MdF en 1995 soit un niveau record. Quant au déficit de l'Etat, il se situera en 1996 comme en 1995 autour de 300 MdF.

Ainsi, la politique économique de Jacques Chirac présente deux défauts majeurs : non seulement elle est injuste mais en plus elle ne marche pas. Elle ne marche pas parce qu'elle est injuste et qu'elle étouffe la consommation populaire. Et parce qu'elle ne marche pas, elle accroît encore les injustices, à travers la montée du chômage, le développement de la précarité et l'aggravation des problèmes de la ville.

Conscient de l'absence de résultats tangibles de sa politique économique, qui n'est somme toute que la reprise de celle d'Edouard Balladur, Jacques Chirac adopte de nouveau la stratégie de sa récente campagne présidentielle et n'hésite pas à revêtir le manteau du marchand d'illusions. Tenant des discours ayant peu à voir avec la réalité de la politique de son gouvernement, il cède trop souvent à une facilité verbale qui n'est pas exempte parfois de populisme : aussi, après s'en être pris aux aides à l'emploi, dont il avait justifié il y a quelques mois à peine la mise en place à travers le CIE, après avoir brocardé le

BILAN ECONO

Après quelques mois d'hésitations, de confusions et d'initiatives aussi désordonnées que coûteuses, le gouvernement finit par mener la même politique économique que son prédécesseur, injuste et erronée. (...).

UNE ANNÉE DE STAGNATION ÉCONOMIQUE

Depuis le second trimestre de 1995, durant lequel Jacques Chirac a été élu, l'économie française est à l'arrêt. (...)

Du coup, les entreprises n'embauchent ni n'investissent. L'emploi stagne purement et simplement depuis la fin de l'an dernier. L'Insee s'attend à une diminution de 45.000 des effectifs employés au premier semestre (l'Unedic de 20.000), d'où une aggravation du taux de chômage qui refranchirait la barre des 12% pour atteindre 12,1%. Cette dégradation affecte plus spécialement les moins de 25 ans, dont le taux de chômage a crû de près d'un point depuis juin dernier.

La reprise de l'investissement, amorcée timidement à la fin de 94, s'est également pratiquement interrompue au second trimestre de 1995. (...)

Vendredi - 10, rue de Solferino - 75333 Paris Cedex 07 - Tél. : 45 56 78 61 - Fax : 45 51 47 03 - Télex : 200 174 Pour obtenir vos correspondants, composez d'abord le 45.56

Directeur de la Publication : Jean Glavany • Directeur délégué de la Publication : Marc-Antoine Jamet - Responsable de la Rédaction : Monique Bartholomeus (77.92) - Économie : Monique Grima (78.70) • Photos : Pascal Lebrun - Maquette : Christine Lovinger (78.92) - Publicité : Franck Accart (79 03) - J.J. Gastebois (78.09) - Secrétariat : Odile Fée (78.61)- Comptabilité : Michelle Boucher (79-04) - Abonnements : Sabine Sebah (78-57) - Photogravure : Dawant - Paris - Impression : PGE - (94) Saint-Mandé – Routage :Ouest-routage - (60) Le Meux - N° commission paritaire : 10.889 – "Vendredi" est édité par les Nouvelles Editions de l'An 2 000 Ce numéro a été tiré à 113 500 exemplaires.

lysée : la grande désillusion

comportement des banques dont il a pourtant dans un passé récent conduit la privatisation, après avoir stigmatisé les élites et l'uniformité de leur formation dont il est avec son Premier ministre l'un des plus beaux fleurons, n'a-t-il pas craint de s'en prendre dans des termes démagogiques à la grande distribution qui n'avait pourtant jamais eu à se plaindre du précédent maire de Paris. Ainsi, Jacques Chirac réussit-il le tour de force de mettre en œuvre la politique la plus libérale de la Ve République avec les mots des radicaux de la IIIe.

De même, en politique étrangère, parvient-il à rompre avec la doctrine militaire de la France depuis le Général De Gaulle notamment par le retour de la France dans l'Otan avec un discours... de style gaulliste. Mais l'habileté n'est pas une politique, c'est un procédé !

Un an de brouillage de l'image de la France à l'étranger

Commencée avec la reprise des essais nucléaires qui a suscité de vives réactions de la plupart des pays, y compris de nos partenaires les plus proches, la première année du septennat Chirac s'est achevée sur la visite controversée de Li Peng à Paris dont la France n'a condamné la politique en matière des droits de l'homme qu'en gardant le silence au cours d'un repas officiel.

Certes nous n'oublions pas l'attitude de Jacques Chirac en Bosnie, qui a été utile et juste. Mais elle nous donne encore plus d'arguments pour souligner le caractère purement verbal de l'intervention du Président au sommet du G7 sur l'emploi, à Lille, ou de celle prononcée, à trois jours de l'ouverture de la CIG, sur le "modèle social européen". De même, sa redécouverte de la "politique arabe" du Général De Gaulle apparaît anachronique alors que tout doit être fait pour appuyer le processus de paix au Proche-Orient sans donner le sentiment de privilégier un camp.

Bref, lorsque les mots remplacent les actes et visent simplement à apaiser les maux sans les traiter, ils brouillent au point de parasiter l'action. Jacques Chirac peut au plan interne sauver l'apparence, mais c'est l'image de la France au plan extérieur qui en pâtit.

MIQUE ET SOCIAL

DES DÉFICITS PUBLICS TOUJOURS ÉLEVÉS

De 1993, année de récession et de déficit public maximal, à 1995, le besoin de financement des administrations n'a été réduit que de 6,1 à 5% du PIB (et 5,2% à définition constante). Aujourd'hui encore il se situe à une niveau record, sans commune mesure avec les ordres de grandeur connus de la fin de la guerre au début des années 90. (...)

La réduction des déficits publics au niveau imposé par le traité de Maastricht (3% du PIB en 1998), paraît désormais, du fait du blocage de la demande et de la croissance, hautement improbable. (...)

LA LOURDE RESPONSABILITÉ DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE DE JACQUES CHIRAC

Commettant la même erreur que le gouvernement Balladur, Alain Juppé a donné une priorité absolue à la réduction des déficits et à la baisse du coût du travail, alors que c'est la demande qui est notoirement insuffisante et non les coûts qui sont excessifs. D'où, au plus mauvais moment, un alourdissement sans précédent des prélèvements publics sur les ménages et un développement d'une ampleur également inédite des subventions aux entreprises. Les mesures mises en œuvre à l'été 1995 (principalement la hausse de la TVA) et dans le plan Juppé représentent près de 150 MdF dont 130 MdF pèsent sur les ménages (2,6% de leur revenu disponible). Elles ont contribué à "casser" la reprise en déprimant la demande des ménages... et donc aussi celle des entreprises confrontées à une réduction de leurs débouchés. Les aides massives à l'emploi, via le CIE et les baisses de charges sur les salaires les moins élevés, coûtent plus de 60 MdF à l'Etat en 1996. Il n'en résulte pas autre chose qu'un gonflement des marges des entreprises qui n'ont pas de raison d'embaucher dans cette conjoncture atone et sans perspective. (...)

UNE POLITIQUE DE L'EMPLOI INEFFICACE

(...)

Le chômage est déjà reparti à la hausse et les baisses du coût du travail n'ont entraîné que des effets d'aubaine pour les entreprises et des modifications dans l'ordre de la file d'attente des chômeurs aux guichets de l'emploi. Le chômage, au sens du BIT, a atteint les 3.010.000 personnes en février 1996, soit 11,8% de la population active. Il s'agit du septième mois consécutif d'augmentation du chômage. Le chômage de longue durée (de plus d'un an) a pour sa part diminué de 90.000 unités (pour représenter aujourd'hui près de 34% du chômage total). Les données disponibles ne permettent pas, bien au contraire, de dire à ce jour que la politique suivie a été efficace. La mise en place, en fin d'année, de nouveaux dispositifs de baisse du coût du travail comme le CIE n'a pas empêché une dégradation spectaculaire de la situation de l'emploi. (...)

UNE POLITIQUE LIBÉRALE DU LOGEMENT

Les promesses du candidat Chirac ont abouti dans les faits, au terme d'une année, à un désengagement de l'Etat dans le secteur de la construction du logement social et à des mesures favorables aux investisseurs privés. (...) En fait, les aides à la pierre et les aides à la personne sont en réduction.

Le projet de la droite vise à étouffer le logement social. Toutes ses propositions vont dans ce sens :

- diminution des crédits en 1996 alors qu'en 1995 seulement 60% de ceux qui avaient été votés ont été attribués. Cette année encore, le nombre de PLA financés est en diminution : 80.000 PLA dont 20.000 PLA insertion soit 5.000 PLA de moins qu'en 1995 et 10.000 de moins qu'en 1994. 120.000 PALULOS sont retenus en financement mais le nombre de logements réellement réhabilités sera nettement inférieur.
- taxation des offices HLM à hauteur de 1 milliard par l'instauration d'une taxe sur leurs produits financiers et d'une taxe sur les surloyers.

Pour ce qui concerne l'amélioration de l'habitat, la dotation a été réduite de 75 millions de francs et la ligne budgétaire de l'ANAH est en baisse de 10%.

La baisse du taux d'intérêt du Livret A, en février dernier, présentée comme un des moyens de relancer le logement social par une réduction des taux d'intérêt en faveur des investisseurs HLM, conduit en fait à diminuer l'encours des dépôts du Livret A. De plus, le refus de la centralisation à la Caisse des Dépôts et Consignations des dépôts des livrets jeunes vient renforcer cette tendance qui déstabilisera durablement le principal financement du logement social et cela au profit des banques privées.

Le 1% logement est ponctionné de 900 MF pour abonder le fonds d'accession à la propriété. Cette nouvelle mesure vient s'ajouter à celle de 1994 où le 1% avait été sollicité pour soutenir l'accession à la propriété et à celle de 1995, pour financer, à hauteur de 1 MdF, les aides personnelles au logement.

L'effet d'annonce de prêts spécifiques de 5 MdF consentis sur trois ans aux HLM compenseront à peine les ponctions opérées par l'Etat fin 1995 sur les HLM et les conséquences de l'application des surloyers dont le produit n'ira pas aux organismes HLM et se fera au détriment de la mixité sociale de l'habitat.

La politique du gouvernement tourne donc le dos à une politique redistributive du logement comme l'illustre la réduction du pouvoir d'achat des allocations logement (pas de hausse au 1er juillet 1995). (...)

Les déductions fiscales pour l'immobilier locatif ne profitent qu'aux très riches. Les allégements et réductions d'impôts sont accordés aux propriétaires constructeurs de logements destinés à la location, sans contrepartie pour les locataires, notamment en terme de confort de l'habitat et de niveau des loyers. (...)

UNE POLITIQUE DE LA VILLE SANS MOYENS

Par ailleurs, l'ambitieux Plan Marshall pour les banlieues annoncé par le candidat Chirac se réduit, faute de financement à la hauteur des ambitions affichées, à un modeste "Pacte de relance pour la ville", péniblement financé par 5 MdF par an, sur trois ans, et qui présente de nombreuses carences très révélatrices du manque de concertation avec les différents acteurs intervenant sur ces quartiers. (...)

Les 100.000 emplois ville sur quatre ans que veut créer le gouvernement sont insuffisamment financés pour des communes dont on réduit les moyens par ailleurs. Ils ne sont pas tournés résolument vers des secteurs d'utilité sociale ou vers des professions qualifiantes. De plus, les exonérations de taxes pour les employeurs restent floues et rien n'est prévu pour s'assurer que les emplois seront réellement et durablement créés. (...)

Les avantages fiscaux accordés aux entreprises s'installant dans les zones franches sont soumis à la condition d'embaucher des personnes du quartier à hauteur de 20%. Cette condition, qui est saine, ne sera respectée que si le gouvernement prévoit un mécanisme de contrôle efficace. Surtout, cela n'empêchera pas les zones franches de constituer de larges cadeaux fiscaux au profit des entreprises. En outre, les zones franches risquent de demeurer un gadget car seule une démarche au niveau de l'agglomération et non du quartier est susceptible d'attirer les entreprises. (...)

UNE ANNÉE DE PRÉLÈVEMENTS

JUPPÉ I :

	Ménages	Entreprises	Total
● Augmentation de 18,6% à 20,6% du taux normal de la TVA :	60 MdF		
● Hausse de la taxe intérieure sur les produits pétroliers :	4,5 MdF	1,5 MdF	
● Hausse des prélèvements sur les tabacs : (via une hausse du prix HT et de la TVA)	2,3 MdF		
● Hausse de la cotisation sociale de solidarité sur les sociétés :	3 MdF		
● Majoration de l'impôt sur les sociétés :		12MdF	
● Suppression de la remise de 42 Frs sur les cotisations vieillesse :	7 MdF		
TOTAL	76,8 MdF	13,5 MdF	90,3 MdF

JUPPÉ II :

● Remboursement de la Dette sociale :	25 MdF		
● Relèvement des cotisations maladie sur les pensions et les indemnités de chômage :	14 MdF (7 en 96)		
● Élargissement de l'assiette de la CSG :	9 MdF		
● Taxe sur les cotisations de prévoyance :		2,5 MdF	
● Fiscalisation des allocations familiales :	3 MdF (en net)		
● Affiliation des médecins du secteur 2 au régime général :	1 MdF		
TOTAL	52 MdF	2,5 MdF	54,5 MdF
TOTAL JUPPé I + II	128,8 MdF	16 MdF	144,8 MdF

1 AN DE PRESIDENCE CHIRAC EN CHIFFRES

- Croissance économique : 0% entre mai 1995 et mai 1996
- Chômage : plus 130 000 depuis juillet 1996
- Impôts nouveaux : 145 milliards dont 130 milliards à la charge des ménages
- Prélèvements obligatoires : 45,7% du PIB, soit le plus haut niveau de notre histoire
- Déficits publics : 300 milliards de déficit du budget de l'Etat en 1995 comme probablement en 1996
- Sécurité Sociale : 75 milliards de déficit de le Sécurité sociale en 1995 soit un record historique
  Plus de 40 milliards prévus en 1996
- Pouvoir d'achat des salariés : 0% compte tenu de la faible augmentation des salaires et du poids des prélèvements
- Secteur public : 30 000 emplois publics seront supprimés en 1997
- Allégements de charges en faveur des entreprises : 55 milliards en 1996

BILAN DIPLOMATIQUE

UNE POLITIQUE ÉTRANGÈRE CONTRASTÉE

Une décision condamnable : la reprise des essais

Le choix de Jacques Chirac, dans les premiers jours de son septennat, de reprendre les essais nucléaires s'est révélé une faute grave de politique étrangère. Incomprise par nos partenaires européens, condamnée par l'opinion publique internationale, réprouvée par les pays du Pacifique, cette décision n'était ni justifiée techniquement ni opportune politiquement dans un contexte de désarmement et au moment même où s'annonçait le 50e anniversaire du bombardement d'Hiroshima.

Mettre un terme à une action énoncée six mois après l'avoir déclenchée n'annule pas les effets désastreux de la décision initiale. A cause de cet immense malentendu, la France a vu son image internationale s'abîmer et il faudra du temps et beaucoup d'énergie en matière de désarmement nucléaire pour convaincre le monde de nos intentions véritables.

Une décision malencontreuse : le retour dans l'Otan

Au moment où, paraît-il, Jacques Chirac renouerait avec un certain style de diplomatie gaulliste, la France, dans la plus grande confidentialité il est vrai, est en train de préparer sa réintégration dans les structures militaires de l'Otan. Curieuse fidélité au Général De Gaulle qui en avait organisé la sortie, trente ans plus tôt.

Cette orientation n'est, là encore, ni fondée au plan de notre Défense, ni habile politiquement. En effet, est-ce la meilleure façon de préparer l'Europe de la Défense que de revenir sans négociation avec les Américains et sans concertation avec nos alliés, dans un dispositif intégré et totalement dominé par les Etats-Unis ? Est-ce le meilleur moyen de constituer ce pilier européen dans l'Alliance atlantique, alors que tout reste encore organisé autour du parapluie américain et que notre doctrine d'emploi des armes nucléaires n'a pas, à notre connaissance, changé ? Bref, Jacques Chirac est allé, une fois de plus, trop vite et trop loin sur un élément pourtant essentiel de notre politique étrangère.

Des choix souvent hasardeux

Du voyage au protocole chargé de Li Peng, à la visite sans état d'âme de Mobutu à l'Elysée, sans oublier les valses hésitations du président sur le projet de rencontre avec le candidat-président algérien Lamine Zeroual, la diplomatie française paraît manquer de principes directeurs.

Seuls comptent les régimes en place dont on souhaite encourager la pérennité. Ce fut encore vrai ces jours derniers à l'égard de Boris Eltsine. Le souci d'équilibre, le principe de précaution quant à l'évolution politique des pays et, surtout, l'impératif de poser inlassablement la question des droits de l'homme sont oubliés, autant par cynisme que par aveuglement.

Il ne s'agit pas d'oublier les réalités humaines, économiques, politiques voire diplomatiques, mais de réaffirmer le devoir de la France à jouer un rôle actif dans les évolutions souhaitables. Ce même défaut d'axe stratégique est apporté lorsque Jacques Chirac a cru devoir exhumer la thématique de "la politique arabe". Croyant renouer avec la philosophie gaulliste, Jacques Chirac, après un voyage pour le moins improvisé au Liban, a pu donner l'impression, pendant le récent conflit, de voir la réalité depuis le Liban et la Syrie. Ce ne fut donc pas un choix heureux. Et il aura fallu la visite de Shimon Peres à l'Elysée pour dissiper enfin ce sentiment et faire comprendre que la seule position possible pour la France c'est d'appuyer et de favoriser le processus de paix au Proche Orient.

Une politique verbale dans les grandes réunions internationales

Certes, ayons l'objectivité de reconnaître que des instances comme le G7 ne constituent pas pour la France des lieux où notre pouvoir d'influence est considérable et qu'il y faut de la clarté dans nos positions et de la persévérance pour les rendre attractives auprès de nos partenaires.

Mais la méthode incantatoire de Jacques Chirac n'a visiblement pas convaincu. L'appel à une "troisième voie", lors du sommet du G7 sur l'emploi, à Lille, a été d'abord perçu par les pays participants comme une posture à usage intérieur. Et le communiqué final, non sans perfidie, ne s'en est pas fait l'écho.

De même, le discours de Jacques Chirac, à trois jours de l'ouverture de la Conférence intergouvernementale, sur l'opportunité de promouvoir "un modèle social européen" est apparu comme une pure opération de communication de la part de dirigeants d'un pays qui venait de connaître un imposant mouvement social suite à un plan particulièrement peu conforme au modèle souhaité par ailleurs.

Le bilan ne serait pas complet si l'on ne faisait pas le compte des absences et des routines. On ne sait toujours pas quelle est notre politique vis-à-vis de l'Algérie, si nous en avons une. On ne sait que trop ce qu'est notre politique africaine, et l'abandon des projets de réforme du ministère de la Coopération, venant après la dévaluation du franc CFA et avant la réduction de notre présence militaire, a de ce point de vue valeur de symbole. L'Asie, la Méditerranée ont fait l'objet de discours par lesquels la France reprend à son compte les objectifs et les ambitions qui sont en réalité ceux de l'Union européenne : il est difficile d'y voir autre chose qu'un exercice de rhétorique. Comment oublier enfin le relativisme culturel qui conduit à accepter que les droits de l'homme, les libertés, ou simplement les valeurs de la démocratie, soient à géométrie variable selon les lieux, les moments, les circonstances ? Il faudrait être sûr que ce laxisme a pour contrepartie des succès durables, économiques, industriels et commerciaux, pour notre pays. Rien n'est moins sûr. (...)

UNE POLITIQUE EUROPÉENNE HÉSITANTE

L'improvisation

Exemple de ces premières embardées de la politique présidentielle, l'attitude vis-à-vis des pays européens qui contestaient la reprise des essais nucléaires dès la fin de l'été 95. On invoquait un manque de solidarité de leur part alors même que l'on venait de les mettre eux-mêmes devant le fait accompli sans information et concertation préalable. On s'en prenait nommément à tel ou tel, en particulier à l'Italie et à l'Autriche, pour leur reprocher leurs votes aux Nations-Unies. Une fois la polémique en cours on a, maladroitement, lancé dans le débat l'idée que la France mettait sa dissuasion nucléaire à la disposition de ses partenaires pour assurer leur sécurité et qu'en retour on était payé d'ingratitude. Les conditions d'improvisation dans lesquelles on a avancé ces arguments les rendaient peu crédibles et ressemblaient plus à une opération tactique qu'à un engagement profond. Si tel était le cas, on a fait le contraire de ce qui était nécessaire pour engager un débat serein avec nos alliés, sans doute au nom d'une posture qui se voulait une répétition d'attitudes dites gaulliennes.

De même, l'annonce en janvier par le Premier ministre de politiques concertées pour sortir les économies allemande et française de leur tendance à la récession ont suscité un démenti ferme et poli des autorités allemandes qui avaient l'air de dire que l'Allemagne n'attendait pas l'approbation de son partenaire pour engager les réformes qu'elle jugeait nécessaires, alors même que le gouvernement français, après les événements de décembre, était dépourvu de la force politique pour agir seul.

L'ambiguïté

Exemples contraires qui traduisent l'embarras et l'ambiguïté de choix qui n'osent pas s'affirmer clairement devant l'opinion : l'attitude observée vis-à-vis de l'Otan qui tend vers un retour dans le dispositif militaire intégré tout en affirmant le contraire de peur de s'écarter de l'ombre portée du Général. Même ambiguïté sur le rôle qui doit être celui de l'UEO dont on se demande, à la limite, si on ne veut pas en faire la branche européenne de l'Alliance atlantique. Il y a tellement de non dits et d'esquives que toutes les suppositions sont permises et que les choix, en matière de programmation militaire et d'organisation de nos armées, ne viennent pas les éclairer.

Les contradictions

Autre ambiguïté et autres contradictions, l'attitude vis-à-vis de la Conférence intergouvernementale. Durant des mois, les porte-parole, soi-disant autorisés du gouvernement, ont dit que son seul objet était le toilettage des institutions de Maastricht, manière d'affirmer la thèse d'un mandat limité de la Conférence. A quelques jours de celle-ci, changement de cap, là encore dans l'improvisation la plus totale, ce dont témoignent le texte et les thèmes qui traduisent la nouvelle orientation présidentielle : plein feu et priorité au social sans que cet exercice soit assorti de propositions crédibles. L'idée n'est pas critiquable en soi mais les conditions-mêmes de son énoncé en altèrent la crédibilité. Il ne faudrait pas que cet objectif satisfaisant reste comme les résolutions du G7 sur l'Emploi, de Lille, sans lendemain. Cette impression d'improvisation et d'incohérence est accentuée par le fait que, dans la même déclaration, le président de la République s'en prend vigoureusement à ceux qui ont mis leur veto aux propositions de la Commission relatives au financement des grands projets d'infrastructures alors même que son ministre de l'Economie, Jean Arthuis, a été parmi les plus actifs dans le refus de ces propositions. S'agit-il de cynisme ou d'impuissance ?

L'arrogance

De même, les ajournements répétés à la mise en œuvre de l'accord de Schengen, assortis de gestes symboliques -visite d'un poste frontière à la limite de la Belgique- et des propos du Président sur la politique des Pays-Bas en matière de toxicomanie, amplifiés par ceux des députés de sa majorité, ont donné une image de populisme démagogique à des interrogations qui, pour être crédibles, auraient dû être formulées sur un autre ton vis-à-vis de gouvernements qui sont nos alliés et nos partenaires jusqu'à nouvel ordre.

Le dernier épisode d'un cavalier seul qui ignore superbement ses partenaires européens et qui est le premier à dénoncer l'échec de la politique extérieure et de sécurité commune, se déroule sous nos yeux en Israël et au Liban. La France avait peut-être des positions originales et appropriées à faire valoir. Son attitude arrogante vis-à-vis de nos partenaires a suscité irritation et méfiance au détriment de l'impact qu'elles auraient pu avoir si l'effort nécessaire de conviction avait été mené à bien auprès d'eux. Comment peut-on en appeler à leur solidarité si, dans la conception même de l'action, tout est fait pour s'affirmer de manière solitaire et être le seul sur la photo, quitte, pour ce faire, à jouer des coudes. (...)

UNE POLITIQUE DE DÉFENSE CONTESTABLE

Une doctrine fondée sur la seule projection extérieure

La doctrine de Défense exprimée au début de l'année 1996 par Jacques Chirac, est déséquilibrée car elle oublie que la mission de défense du territoire français et européen, qui reste un objectif principal de notre système de Défense, ne peut être assurée par la seule dissuasion nucléaire. Aussi est-il dangereux, comme l'a laissé supposer le président de la République, de faire l'impasse sur la nécessité de définir les moyens permettant de développer au sein du peuple français "l'esprit de Défense".

Quant à mettre l'accent prioritairement dans l'organisation de nos forces sur la "projection à l'extérieur" cela conduit inévitablement à laisser dériver nos armées vers une logique de corps expéditionnaire.

Ainsi, c'est moins la nécessité de professionnaliser davantage l'armée que nous contestons dans les choix de Jacques Chirac, que la logique dans laquelle elle s'inscrit : une armée à l'anglaise avec des effectifs limités, conçue simplement pour l'action extérieure et intégrée dans un dispositif intégré sous la seule direction des Etats-Unis.

Une telle doctrine, non seulement rompt avec l'exigence de la défense du territoire qui s'imposait depuis la réorganisation de nos Armées au début des années 60, mais également avec l'objectif d'une Europe de la Défense dès lors que lui est préférée une organisation dans le cadre de l'Alliance atlantique et que la réforme de notre outil de Défense avec ses conséquences industrielles n'a été d'aucune façon concertée avec nos partenaires européens et notamment allemands.

Une décision précipitée sur le Service national

Jacques Chirac a pris l'initiative d'organiser une grande consultation nationale. Elle ne concerne d'abord que la seule question du Service national alors que de nombreux thèmes mériteraient également un débat : Europe, Otan, industrie de l'armement. Elle présente ensuite un caractère factice puisqu'elle prend acte de la suppression de la conscription décidée par le Président et ne porte que sur les modalités de cet abandon. Elle bâcle le débat en quelques semaines dans le pays, à tel point qu'un projet de loi de programmation militaire sera présenté sous peu par le gouvernement, alors même que les orientations concernant le Service national ne seront théoriquement arrêtées qu'à l'automne.

Enfin, cette consultation occulte les conséquences budgétaires, économiques et industrielles d'un tel bouleversement de l'organisation de nos Armées.

Jacques Chirac peut utiliser, une fois encore, des mots rassurants à la télévision, il sait que d'ici trois ans -soit après les élections législatives- les 40 villes concernées par les fermetures de garnisons traverseront de véritables problèmes financiers et humains.

Des choix industriels dangereux

Les industries de la Défense souffrent des réajustements budgétaires successifs qui affectent le budget d'équipement des Armées lequel ne dépassera pas, en toute hypothèse, les 75 MdF en 96. Jacques Chirac, qui hier encore déclarait qu'en dessous de 100 MdF de crédits d'équipement le pays n'était plus défendu, organise cette réduction brutale de l'effort d'investissement. Nul ne peut en discuter le sens mais les conditions de cette déflation, sans préparation ni plan d'ensemble, sont éminemment critiquables.

Des entreprises comme le GIAT seraient aujourd'hui contraintes de déposer le bilan si elles n'étaient pas contrôlées à 100% par l'Etat.

Dans le même temps, la privatisation des entreprises de Défense, pourtant essentielles au plan de la souveraineté, est décidée : officiellement pour Thomson, en pointillé pour l'Aérospatiale à travers le rapprochement avec Dassault.

Ainsi, au moment même où les restructurations s'accélèrent, l'Etat se prive délibérément des moyens d'une intervention durable et efficace dans un secteur sensible.

Il aura donc fallu attendre l'accession à la présidence de la République d'une personnalité se réclamant de la pensée du Général De Gaulle, pour que fût à ce point remis en cause le consensus de Défense avec la révision des missions des Armées, leur intégration dans l'Otan et la privatisation de notre outil de Défense !

LES PROBLÈMES DE SOCIÉTÉ

ENVIRONNEMENT : UNE PRIORITÉ ABANDONNÉE

Les engagements internationaux de la France négligés

Sur le plan international, la concrétisation des engagements pris par la France au sommet mondial à Rio, en 1992, amorcée en 92-93, n'a pas été poursuivie. (...)

La politique de l'environnement de Corinne Lepage, "veillant au pragmatisme" plutôt qu'au respect des directives européennes, ne s'attaque pas aux problèmes globaux comme le réchauffement de la planète, la pollution des eaux, la réduction du CO_2 ou la préservation de la biodiversité.

Diminution du budget de l'environnement

Eu égard à l'importance que le gouvernement actuel donne à l'environnement, il n'est pas surprenant que le budget de ce ministère pour l'année 1996 ait été ramené à 1.751 MF (0,13% du budget total).

Une loi sur l'air sans mesures concrètes

La capitulation devant les lobbies s'est manifestée lors du projet de loi sur l'air, qui prévoit comme principale mesure l'introduction des biocarburants à partir de l'an 2000, très contestée du point de vue écologique (pollution des nappes phréatiques). Sans prendre des mesures contraignantes contre les véhicules, qui produisent 80% de la pollution atmosphérique (directive "ozone" du 21 septembre 1992).

Ni le développement de voies de transport alternatives, ni une réflexion véritable sur les déplacements en ville, ni des incitations fiscales fortes sur les véhicules propres ne sont prévus.

Enfin, évitant toute "indiscipline", Corinne Lepage ne s'est pas exprimée au sujet des essais nucléaires ou de Superphénix. Elle a au contraire rendu plus difficile, par un décret, l'agrément des associations pour la protection de l'environnement.

La mise en place de l'Observatoire de l'Eau est une mesure si modeste qu'elle a été à peine remarquée, alors que les promesses sur la transparence du prix de l'eau ont tourné court. Le Code de l'environnement, qui est en préparation depuis 1992, a pris du retard.

JUSTICE : UNE POLITIQUE PARTISANE

Une magistrature sous influence

Lentement mais sûrement Toubon met en place à tous les postes clés de la magistrature des magistrats "sûrs", y compris contre l'avis du Conseil supérieur de la magistrature, n'hésitant pas à provoquer le départ de hauts magistrats n'acceptant pas d'être aux ordres (remplacement de B. Cotte, Procureur de Paris après l'affaire de l'appartement d'A. Juppé, par G. Bestard qui, sans état d'âme et avec constance, classe toutes les affaires concernant des élus RPR de Paris : Juppé, appartements Tibéri, employés de maison Cabana-Pandraud ; tentative de limogeage de B. Challe, chef du Service central de Prévention de la Corruption).

Le processus se poursuit inexorablement, donnant lieu à des bras de fer inconnus du public entre la Chancellerie et le Conseil supérieur de la magistrature.

Jacques Toubon ne désarme pas et entend mettre à profit les deux ans à venir pour boucler son opération de contrôle de l'appareil judiciaire afin de parer à toute difficulté.

Simultanément, Toubon fait en sorte que toute nouvelle investigation sur le financement du RPR soit bloquée (refus d'autoriser le juge Halphen à instruire sur les salaires payés par des entreprises à Mme Casetta, Trésorière du RPR) et, en concertation avec le ministre de l'Intérieur, Jean-Louis Debré, ralentit autant que faire se peut les affaires en cours (mutation de juges d'instruction, de policiers chargés des enquêtes, etc.)

Dans le même temps la justice s'acharne sur Henri Emmanuelli et, à travers lui, sur le seul Parti socialiste.
(...)

Des mesures législatives dangereuses :

● DÉLINQUANCE DES MINEURS

Jacques Toubon a estimé nécessaire de réformer l'ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante. (...)

Le gouvernement opère un complet revirement dans la manière de gérer le phénomène de la délinquance juvénile. L'application aux mineurs d'une procédure de comparution rapprochée, rappelant "les flagrants délits" de sinistre réputation, remet en cause le principe fondateur de la législation sur les mineurs, à savoir la primauté des réponses éducatives sur les sanctions purement répressives. Le temps est un facteur clé pour l'appréhension de la personnalité du mineur, de ses possibilités d'évolution, de son cadre familial. Ce principe fondamental d'instruction préalable avant tout jugement est ainsi abandonné.

Par ailleurs, la "création d'unité à encadrement renforcé", purement symbolique (26 unités de 5 mineurs) dans la mesure où les moyens n'existeront pas, est également dangereuse en ce qu'elle tend à regrouper des mineurs particulièrement difficiles et à les mettre au ban de la société. (...)

● LA RÉPRESSION DU TERRORISME

Jacques Toubon a tenu à faire voter une loi relative à la répression du terrorisme (aggravation des peines, création de nouvelles infractions, etc.) Cette loi est inutile et dangereuse :

Inutile car il existait déjà un dispositif législatif depuis la loi du 9 septembre 1986 qui permettait notamment d'étendre la garde à vue à quatre jours (au lieu de deux en droit commun), qui avait créé une Cour d'Assises spéciale composée uniquement de magistrats professionnels, afin d'éviter les risques de pression.

Dangereuse, car elle institue un flou juridique permettant d'incriminer toute personne pouvant avoir un vague lien avec des étrangers susceptibles d'être poursuivis pour terrorisme. Un exemple : le seul fait d'avoir hébergé un étranger en situation irrégulière pourra conduire à être incriminé au regard de la loi anti-terroriste.

Une priorité budgétaire abandonnée

Apparemment épargné dans le budget voté pour 1996, le ministère de la Justice subit en fait, compte tenu de la régulation budgétaire en cours d'année (gel et annulation de crédits), une réduction de ses moyens.

Aussi rien n'a été engagé pour améliorer l'accès à la Justice des plus démunis, raccourcir les délais de jugement, y compris en améliorant significativement les conditions de travail des magistrats, greffiers, etc., désengorger les juridictions saturées, et rénover l'Administration pénitentiaire.

En définitive, on retiendra de la première année Chirac en matière de justice que le seul souci de Jacques Toubon est de contrôler l'appareil judiciaire au profit du RPR et de maintenir bien ferme le lien entre la Chancellerie et les parquets.

SÉCURITÉ : UNE POLITIQUE IMPROVISÉE

La sécurité est une valeur républicaine, c'est un droit légitime pour nos concitoyens donc une obligation pour l'Etat. Cette obligation est elle assumée correctement ?

La réponse est non. Depuis un an on improvise. L'incohérence de la politique du ministre de l'Intérieur illustre, s'il en était besoin, l'absence de propositions concrètes du candidat Chirac pendant l'élection présidentielle. Le budget de l'Intérieur a marqué le pas en 1996, il engendre démoralisation et déprofessionnalisation de la police nationale. Non seulement les engagements de Charles Pasqua lors de l'adoption de la loi d'orientation sur la sécurité ne sont pas tenus, mais le budget du ministre de l'Intérieur constitue une régression dans bien des domaines.

- Absence d'effectifs supplémentaires, et ce pour la 3e année consécutive.
- Retard préjudiciable dans le recrutement des effectifs devant remplacer les policiers dans des tâches indues.
- Non amélioration de la condition policière (logement, équipement, commissariats, Acropole européenne en panne etc.)
- Recrutement des policiers auxiliaires (appelés) du contingent formés en un mois au lieu de deux.

Par ailleurs, si le gouvernement a eu raison de mettre en place le plan vigipirate contre les attentats terroristes, il a eu tort de s'en servir à d'autres fins pour faire illusion. Contrairement aux effets d'annonce du ministre de l'Intérieur, toutes celles et tous ceux qui vivent quotidiennement l'insécurité constatent qu'il n'y a pas d'amélioration, notamment en matière de lutte contre les trafics de drogue et la délinquance qu'ils génèrent.

IMMIGRATION-INTÉGRATION : UNE POLITIQUE DÉSTABILISATRICE

(...) Dès 1986 et surtout depuis 1993, la droite au pouvoir ne cesse de poser en termes réducteurs la question complexe de l'immigration. Au Parlement, nombre de projets de textes sont discutés, de débats organisés, de questions posées sans qu'une réflexion préalable n'ait déterminé les enjeux et les priorités du dossier. Ravivant ainsi les inquiétudes d'une population en proie aux conséquences d'une crise sociale et économique aiguë. Faisant des étrangers des fraudeurs en puissance, les inscrivant dans une logique d'exclusion qui sous-tend de manière récurrente les thèses de l'extrême-droite.

Le gouvernement veut renforcer les lois Pasqua, que son auteur présentait pourtant comme "un texte complet dont l'ambition est de fournir au gouvernement de la France les moyens de conduire et de maîtriser la politique de l'immigration". Les lois Pasqua ont supprimé le droit du sol, modifié de manière drastique les conditions d'entrée et d'accueil en France, la réglementation des titres de séjour et les règles du regroupement familial ; elles ont diminué les garanties de procédure et restreint la liste des catégories d'étrangers protégés contre une mesure d'éloignement du territoire.

L'avant-projet de loi Debré et le rapport Sauvaigo font l'impasse sur l'échec de cette politique et sur les situations inextricables, humainement intolérables, qui ont été générées. Quel intérêt à renforcer les lois Pasqua, réductrices de libertés, qui ont précarisé une population immigrée en cours d'intégration, et de fragiliser encore plus les mineurs en s'attaquant notamment aux droits familiaux ?

(...)

Les véritables problèmes sont occultés. On ne peut mener une politique de maîtrise des flux migratoires si on ne traite pas du travail clandestin, si on n'aborde pas les relations Nord/Sud. Une politique globale de coopération économique et culturelle est nécessaire si l'on veut effectivement réguler des flux migratoires.

DROITS DES FEMMES : UNE CONCEPTION TRADITIONALISTE

On rechercherait vainement dans le programme du candidat Chirac un volet de propositions intitulé : "Instaurer l'égalité entre les hommes et les femmes".

En fait, les propositions concernant les femmes sont peu nombreuses et figurent au chapitre famille. Cette présentation reproduit la conception traditionnelle de la place des femmes dans la société et la persistance d'un schéma d'organisation sociale d'un autre âge. (...)

Les politiques mises en œuvre par le gouvernement en matière de logement, d'accueil des jeunes enfants, de lutte contre les inégalités sociales, de protection sociale, méconnaissent tout autant ces réalités de la vie quotidienne de nombreuses femmes et ne permettront pas de réduire les inégalités dont elles sont victimes. Pour ne citer qu'un exemple, prenons celui de l'allocation parentale jeune enfant, en février dernier, qui a été supprimée pour de nombreuses mères.

Les propositions du gouvernement Juppé en matière de politique familiale illustrent bien la volonté de renouer avec des modèles familiaux traditionnels. Le débat sur l'allocation parentale d'éducation, en Octobre 95, a été très révélateur. Sous prétexte de s'apitoyer sur la double journée de travail des femmes, la droite a tenté d'instiller chez les femmes une forme de culpabilisation en soulignant le rôle indispensable de la mère pour l'équilibre des enfants. En vantant tour à tour les avantages d'une allocation parentale qui s'apparente à un salaire maternel et les mérites du travail à temps partiel plus ou moins contraint, l'objectif poursuivi était clair : inciter les femmes à retourner dans leur foyer pour libérer des emplois.

La majorité parlementaire a d'ailleurs très bien décodé les discours du candidat Chirac et de son Premier ministre en avançant **des propositions pour tenter de restaurer un ordre moral** dont elle a toujours eu la nostalgie.

Dès l'été 1995, le projet de loi d'amnistie déposé par le Garde des Sceaux, n'excluait pas de son champ d'application le délit d'entrave à l'interruption volontaire de grossesse. Il faudra l'action des élus de gauche et des mouvements de femmes pour exclure du champ de l'amnistie ce délit attentatoire à la liberté et à la dignité des femmes.

A l'automne 95, présentation d'amendements émanant de parlementaires de droite qui, sous couvert d'établir l'égalité fiscale entre les concubins et les couples mariés ayant un ou plusieurs enfants à charge, s'attaquaient en réalité à l'union libre pour mieux dissuader du choix de celle-ci et ainsi préserver l'institution du mariage et de la famille traditionnelle. (...)

Le 17 mai 1995, le tout nouveau Premier ministre de Jacques Chirac présentait fièrement un gouvernement comprenant douze ministres femmes. Au mois de novembre suivant, alors que des voix se font entendre à droite pour demander "un gouvernement plus professionnel", le même Premier ministre renvoie dans leur foyer huit ministres femmes. Etrange coïncidence ! Surprenante logique de la part d'un homme qui venait de créer quelques semaines auparavant un Observatoire de la Parité, ce qui n'est pas une mauvaise initiative en soi ! Si l'Observatoire de la Parité souhaite recueillir des témoignages probants de l'inégalité hommes-femmes, il pourra auditionner les femmes du premier gouvernement Juppé (Président en titre de ce même Observatoire) .

L'ÉDUCATION : UNE POLITIQUE DE L'ILLUSION

(...) Les grands chantiers annoncés par le Premier ministre et François Bayrou sont enlisés :

● **La mise en place du nouveau contrat pour l'école** : une loi de programmation permettant son financement a été définitivement adoptée en juillet 1995 (...). Cette programmation déjà jugée insuffisante (5 milliard de francs sur cinq ans : 1995-1999) n'a pas été honorée pour 1995 et ne l'est pas pour 1996.

Quelques exemples : l'objectif de 25 élèves en moyenne par classe maternelle, et de scolarisation dès 2 ans encouragée pour les ZEP, n'est envisagé que par redéploiement et non par création de postes, comme le prévoyait la loi de programmation. De même, la généralisation de la 6e de consolidation, la réorganisation en trois cycles des collèges, la prise en charge des élèves et l'aide au travail en fin de journée sont introduites dans des conditions critiquables. (...)

● **L'aménagement du temps scolaire** est une perspective très largement ouverte par la gauche. Le président de la République "enthousiasmé" par le système expérimenté dans trois écoles d'Epinal, charge son ministre... de la Jeunesse et des Sports (!) d'annoncer la généralisation de cette formule à 17 sites dans le cadre de la politique de la ville. De 17 sites, on passera rapidement à 200 sites, en attendant la suite... (...)

Sa mise en place nécessite un engagement des collectivités locales, des équipes éducatives et des différents partenaires de l'école, dans une réflexion à moyen et long terme, et ne peut se réduire à un effet d'annonce. Ainsi, le projet annoncé à grand renfort médiatique par le ministre de la Jeunesse et des Sports est condamnable dans sa mise en œuvre : le ministère de l'Education nationale n'a pas été associé à ce projet et, dans les municipalités qui se déclaraient intéressées, les directeurs d'école non plus.

● **L'université devait être une des priorités.** Pourtant, dès la rentrée 1995, les étudiants ressentent cruellement le manque de moyens et les difficultés matérielles rencontrées pour mener à bien leurs études. Une vague de protestations apparaît (...) La mobilisation s'intensifie au cours du mois de novembre, obligeant le ministre à proposer un "plan de rattrapage" pour sortir de la crise.

Le plan déçoit les intéressés : les crédits annoncés pour le rattrapage des universités mal dotées sont déjà inscrits au budget 1996 et seront dégagés par le redéploiement de moyens prévus pour l'enseignement secondaire. (...)

Enfin, le ministre propose la tenue d'états généraux de l'Education qui permettront de consulter les acteurs de l'université. (...). Ainsi, trois ans après sa prise de fonction, le ministre de l'Education nationale en est toujours à la concertation et semble n'avoir comme programme que "faire patienter" en renvoyant la réforme à plus tard. (...)

● **La question de la violence à l'école** vient de montrer qu'à force de temporiser, François Bayrou est souvent contraint à l'improvisation sous la pression des événements (...). Alors que l'administration de l'Education nationale a été depuis longtemps alertée sur ce sujet et a produit un rapport précis sur cette situation préoccupante et sur les solutions possibles (prévention, répression, remédiation), la réponse de François Bayrou est hautement démagogique : création d'un numéro vert pour les professeurs agressés et protection renforcée pour une école "sanctuaire" du savoir et de la connaissance. Le numéro (qui n'était pas vert) avait pourtant déjà été proposé par le même ministre quelques mois auparavant, le renforcement de la coopération police-justice-éducation nationale était déjà prévu par une circulaire.... signée Lang-Quilès ! (...)

LA CULTURE : RÉGRESSION, DÉCEPTION ET INQUIÉTUDE

Un an après les promesses électorales de Jacques Chirac, les envolées lyriques du rassemblement du théâtre des Bouffes du Nord et le ralliement de certains artistes, moins nombreux qu'on ne l'a dit d'ailleurs, la réalité aujourd'hui est la suivante : régression, déception et inquiétude.

Le retour au réel, cela a été les moyens financiers de la culture, le budget du ministère. Et, sur ce point, messieurs Chirac et Juppé ont menti : ils ont promis l'accroissement des moyens, mais les artistes et les professionnels constatent à présent leur réduction. La culture, à l'évidence, n'a plus la priorité budgétaire que la gauche au pouvoir lui avait donnée.

Qu'on en juge : **le 1% promis n'est qu'un trompe-l'œil,** uniquement obtenu par un élargissement des compétences du ministère (architecture, Cité des Sciences et de l'Industrie, formations musicales de Radio France). A la fin de 1995, un collectif budgétaire a supprimé 691 millions de francs, soit 5 % du budget du ministère. Enfin, en 1996, le gel budgétaire frappe 15 % des crédits d'intervention, 25 % des crédits de paiement, soit 10 % du total.

De nombreuses institutions et équipes de création sont ainsi touchées de plein fouet. Ces coupes sombres au niveau de l'Etat interviennent alors que, au niveau local, le populisme culturel règne en maître dans les villes conquises par le Front national et que d'autres collectivités locales réduisent leur engagement pour la vie culturelle : ainsi, à Corbeil, où le nouveau maire RPR, Serge Dassault, menace l'action du Centre dramatique national de Jean-Claude Penchenat.

Au lieu de fixer le cap et de montrer l'exemple, **l'Etat, par son désengagement, incite en réalité les partenaires locaux à faire de même** : une situation délétère pour la création artistique et le développement culturel est ainsi en train de s'installer, que le gouvernement contribue à créer en n'affichant plus une haute ambition pour la culture. (...)

Quant à **la fracture sociale** dans la culture, qu'il prétend combattre en lançant des opérations spectaculaires dans 30 sites réputés sensibles, elle s'accentue en fait puisque la baisse des moyens réduit à néant les capacités des institutions culturelles de donner une dimension sociale à l'action culturelle.

L'AUDIOVISUEL : PRIVATISATION ET REPRISE EN MAIN

(...)

Le déclin programmé de l'audiovisuel public.

● Un budget des chaînes publiques de simple reconduction en 1996 :

- Moindre augmentation de la redevance qui reste une des plus basses d'Europe (notamment par rapport à l'Allemagne et à la Grande-Bretagne à service public équivalent).
- Stabilisation du remboursement des exonérations de redevance par l'Etat.
- Rattachement à la Culture de crédits audiovisuels (orchestres de radio, la Sept-Arte, le dépôt légal audiovisuel) qui porte un risque de démembrement, à terme, des entreprises comme Radio France ou l'INA et génère de nouvelles incertitudes sur la Sept. (...)

● Le maintien de la politique de privatisations inaugurée par celle de TF1 en 1986 : il est désormais prévu de vendre au privé la SFP et la SOFIRAD (qui contrôle notamment RMC).

● L'écran de fumée des bouquets satellites associant public et privé :

Les restructurations de l'audiovisuel s'opèrent derrière les écrans de fumée de la modernité : pour faire face au lancement du bouquet satellite Canal+, le 27 avril, le gouvernement autorise dans la précipitation, le 11 avril, la participation du service public dans un bouquet de programmes numériques (France Télévision à hauteur de 25 % au projet TPS réunissant TF1 (25 %), M6 (25 %), CLT (20 %) et La Lyonnaise des eaux (10 %). Aucune garantie préalable à cet accord n'est prise pour s'assurer des missions du service public réalisé au travers du bouquet de programmes.

La reprise en main politique

Elle s'opère par les nominations de PDG des sociétés publiques :

- PDG de RFI : remplacement d'André Larquié par Jean-Paul Cluzel, proche d'Alain Juppé, (21 novembre 1995).
- PDG de Radio France : remplacement de Jean Maheu par Michel Boyon, ancien directeur de cabinet de François Léotard alors ministre de la Culture et de la Communication et auteurs de la privatisation de TF1.
- Présidence de la Sofirad : remplacement de Jean-Noël Tassez par Georges Vanderschmitt (6 décembre 1995), ancien directeur de cabinet de Mme Alliot-Marie.
- Présidence de la SFP : remplacement, le 27 février 1996, de Michel Bassi, PDG, démissionné après ses candidatures malheureuses à Radio France, à la Sofirad et à l'AFP, par Jacques Bayle, inspecteur des finances, chargé de la privatisation de l'entreprise (globale ou par appartement).
- Présidence de l'AFP : Jean Miot, du groupe Hersant, est élu grâce aux représentants de l'Etat. (...)

Les dividendes de la loi Carignon pour TF1 et M6 :

La décision par le CSA de reconduction hors appel à candidatures, le 13 février 1996, de l'autorisation de M6, et de TF1, fin mars 96, sous réserve, pour devenir effective, de la signature d'une nouvelle convention entre le CSA et les chaînes pour les cinq ans à venir, confirme notre opposition aux dispositions de la loi Carignon de 1994 qui développe, grâce à l'automaticité des reconductions, une concentration sans précédent dans l'audiovisuel et assure des rentes de situation aux opérateurs radio et télé sans contrôle efficace.

SERVICES PUBLICS : DES MENACES LOURDES

Un an après l'arrivée de Jacques Chirac aux commandes de l'Etat, les menaces contre le service public n'ont jamais été aussi lourdes et aussi précises.

Abandon du principe de service public

Contrairement à ce qui avait été annoncé, l'inscription de la notion de service public dans les textes européens ne sera pas à l'ordre du jour de la CIG à Turin. (...)

D'autre part, le gouvernement a renoncé à modifier la Constitution pour y faire figurer la notion de service public comme il l'avait annoncé. Bien plus, il s'est rallié à la conception anglo-saxonne de service universel, version minimale du service public.

Privatisations et réorganisations

Le mouvement de libéralisation des entreprises de service public s'accélère sous l'action de ce gouvernement.

France-télécom, la SNCF, la Poste, la RATP connaissent des réorganisations en profondeur pour préparer une libéralisation que l'on sent se rapprocher. Ainsi, l'ouverture à la concurrence du trafic ferroviaire risque d'être prochainement relancée, et la libéralisation du trafic postal international et du publipostage pourrait intervenir avant cinq ans.

Les mouvements sociaux de décembre ont clairement montré que les salariés du secteur public sont tout à fait conscients de la menace que la politique de Jacques Chirac fait peser sur le service public.

Les hausses tarifaires

Le porte-monnaie des Français n'a pas tardé à subir les conséquences de ces réorganisations et des privatisations prévues par le gouvernement, comme pour les communications locales pour le téléphone qui ont augmenté sensiblement depuis lors.

Toutes les augmentations portent sur les services de base, les services essentiels des entreprises publiques, qui sont les seuls à mêmes de remplir les missions d'intérêt général, de solidarité territoriale et de cohésion sociale. (...)

MOUVEMENT SOCIAL : INCOMPRÉHENSION ET MÉPRIS

Les images du président de la République, en tournée électorale perpétuelle, ou du Premier ministre, en bras de chemise dans les DOM, n'y changeront rien. La première année de présidence Chirac et de gouvernement Juppé fut marquée par l'incapacité du nouveau pouvoir à nouer un quelconque dialogue social dans le pays. L'exécutif aura montré son incompréhension profonde du corps social, son refus d'entendre ses demandes et un mépris à peine dissimulé pour les organisations syndicales qui n'auront été associées à aucune décision d'importance tandis que l'on comptait surtout sur leurs divisions pour les affaiblir dans leur capacité d'intervention et d'action.

Le plan Juppé et le mouvement de novembre-décembre 1995

Après une concertation de façade avec les Forums régionaux sur l'avenir de la Protection sociale, les Français découvraient le 15 novembre que le gouvernement avait préparé sa réforme dans le plus grand secret.

Face au rejet massif de son plan dans le pays, Alain Juppé retrouvait des réflexes d'un autre âge et tentait d'opposer les Français les uns aux autres, de jouer les usagers contre les grévistes, les salariés du privé contre ceux du public, les chômeurs contre ceux qui avaient le "privilège" de disposer encore d'un emploi.

Malgré un mouvement sans précédent, ancré dans l'ensemble des régions, le Premier ministre se sera obstiné, pendant de longues semaines, à vouloir passer en force, comme si l'objectif du gouvernement était d'infliger une défaite au mouvement social, de démoraliser tous ceux qui avaient osé résister et refusaient de se résigner à la dégradation de la situation sociale et au démantèlement des services publics. Mais l'assurance et la morgue du Premier ministre, ovationné debout par sa majorité

le 15 novembre à l'Assemblée nationale, faisait place, fin décembre, à la déconfiture et à la reculade. Si le gouvernement dut renoncer à ses projets sur les régimes de retraite et le contrat de Plan Etat/SNCF, il se sera avéré incapable de tirer les leçons de ce mouvement et d'apporter la moindre réponse de fond aux inquiétudes et aux aspirations exprimées.

Le sommet social de décembre n'a débouché sur rien, qu'il s'agisse d'emploi, de salaires, de réduction de temps de travail ou de relance de l'économie, le gouvernement étant venu les mains vides. (...)

Ainsi, alors que le plan Juppé était censé régler le problème du déficit de la Sécurité sociale, celui-ci est annoncé à 40 MdF en fin d'année, quant au chômage il croît en même temps que la précarité.

C'est pourquoi le gouvernement serait bien avisé d'accepter enfin l'ouverture d'un véritable dialogue social, de convoquer un sommet digne de ce nom et une conférence salariale, comme Lionel Jospin l'a proposé à plusieurs reprises.

Où est passée la fantomatique loi cadre contre l'exclusion ?

Jacques Chirac avait fait de la réduction de la fracture sociale l'axe principal de sa campagne présidentielle. Il s'était engagé auprès des associations et des Français à mettre en œuvre une vaste loi cadre contre l'exclusion, qui devait concerner les domaines les plus divers : formation, emploi, santé, logement, vie associative, politique de la ville, etc.

Annoncée pour l'automne 1995, elle fut reportée une première fois à l'hiver puis au printemps 1996.

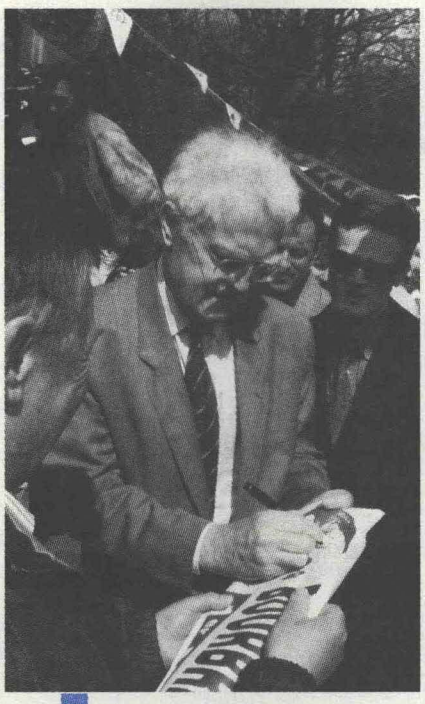
Aujourd'hui promise pour l'automne 1996, les associations et les victimes de la crise l'attendent toujours en espérant que cette fantomatique loi cadre ne disparaisse pas purement et simplement dans les 60 MdF d'économies budgétaires annoncées pour 1997.

Comment la machine à promesse a-t-elle pu se retourner aussi rapidement ?

Monsieur Chirac et son gouvernement ont-ils découvert que la lutte contre l'exclusion pouvait avoir un coût ?

Une loi contre l'exclusion, de toute évidence n'aurait pas de sens au sein d'une politique qui tourne le dos à toute idée de redistribution des richesses et accentue sans cesse la précarité et le chômage. De même qu'elle ne saurait être crédible si elle ne consiste qu'en un redéploiement budgétaire sans moyens nouveaux. (...)

Quant à ceux qui sont frappés par l'exclusion, il leur reste sans doute à attendre la prochaine campagne de Jacques Chirac pour espérer. ■



VOYAGE EN CÔTES D'ARMOR

Lionel Jospin fait front

Le 1er mai, lors de son déplacement en Bretagne à la fête de la rose de Bourbriac (Côtes d'Armor), Lionel Jospin, après avoir retracé l'épisode historique du Front populaire et dressé un premier bilan des 365 jours de Jacques Chirac à l'Élysée, a rappelé les positions du Parti socialiste dans son combat contre le Front national.

"Nous devons combattre clairement l'extrême droite non pas seulement parce qu'elle est xénophobe et raciste ou parce qu'elle serait une menace pour nos libertés mais aussi parce que le programme du Front national est un programme anti-social, un programme ultra-capitaliste, un programme qui augmenterait la précarité dans les milieux populaires. C'est en faisant l'analyse économique et sociale, et pas simplement l'analyse en termes de droits de l'homme, du programme du Front national, qu'il faut démystifier son discours dans les milieux populaires.

Nous devons nous opposer à la droite au pouvoir, infidèle à ses promesses et réinstallée dans le conservatisme, inefficace dans son action et ne proposant aucune perspective au pays. Manque de confiance, critiques, déception, voilà ce qu'expriment les Français.

Nous devons travailler à une alternance qui soit véritablement une alternative. Bien sûr, nous avons l'impression que l'élection présidentielle est juste derrière nous mais ayez à l'esprit que quand nous serons en 1998, la droite sera au pouvoir depuis cinq ans. Vous le savez, vous le pensez, vous l'avez montré avec éclat, pendant l'élection présidentielle, à la fin d'un cycle historique lié à la personnalité de François Mitterrand, dans un moment où il était extrêmement difficile de gagner, nous avons su préserver ensemble l'essentiel. Nous avons progressivement redressé notre image, notamment l'image du Parti socialiste dans l'opinion.

Nous gagnons semaine après semaine des élections législatives ou cantonales partielles et avons depuis le mois d'octobre reconquis huit sièges de député sur la droite. Nous en avons fini avec les querelles internes et je veille, vous le savez, avec attention, à la fois sur notre diversité, qui est notre nature et notre richesse, et sur notre unité. Nous avons repris, et j'ai proposé au Parti socialiste une réflexion collective sur l'ensemble des problèmes auxquels sont confrontés les Français (...) Tournons-nous vers les autres, partons de leur vécu et de leurs expériences, avançons nos propres propositions, alors je crois que les succès ne seront plus très loin."

AGENDA

Jeudi 9 mai :
● **Guy Raffi** anime un débat "L'Europe en question" à **St-Berthevin** (Sarthe).

Vendredi 10 mai :
● **Gérard Le Gall** anime une réunion à **Toulouse** sur le thème de la "Démocratie".
● Inauguration de la place **François Mitterrand** à Château Chinon.

Samedi 11 mai :
● **29e Congrès du Parti social démocrate**, des 100 ans du LSDP, en Lithuanie, à Vilnius.
● Le Groupe des experts réunit la Commission **"Le Réformisme européen"**, au siège du parti.
● **Conseil national.**
● Ahmed Ghayet participe à Chambéry à une journée "Citoyenneté-Jeunesse".

Dimanche 12 mai :
● **PSE** : Réunion des "sherpas", à **Bruxelles.**
● **Rassemblement national des Secrétaires de section à la Mutualité.**
● **Stade Charlety : marche contre le sida**

Lundi 13 mai :
● Rassemblement de **professionnels de la Culture** à 19 h aux **Bouffes du Nord** à Paris.
● Le Groupe des experts réunit la Commission **"Service public à caractère industriel et commercial"**, au siège du parti.

Mardi 14 mai :
● Audition du groupe de travail **"Démocratie sociale"** de la Convention nationale sur les Acteurs de la démocratie au **siège du parti** : Mme Léonard, Secrétaire confédérale CGT, Jean-Pierre Clapin, Secrétaire national chargé de l'économie, pour la question "la citoyenneté dans le monde du travail" et Jean-Luc Cazette, Secrétaire national chargé de la Sécurité sociale, pour la question "la rénovation du paritarisme dans la gestion de la Sécurité sociale", Maurice Cohen, Professeur de Droit, Michel Caron, Jean-Marie Spaeth et Pierre Bobe, Secrétaires nationaux à la CFDT, Jean-Paul Probst, Secrétaire général adjoint chargé de la Protection sociale à la CFTC.
● **Journée nationale de Formation** des conseillers régionaux, à l'initiative du Centre Condorcet et de la FNESR, à Rennes. Thème : **"Les transports régionaux"**.

Mercredi 15 mai :
● **Gérard Le Gall**, Délégué auprès du Premier secrétaire, anime une réunion sur le thème "Démocratie, Médias et Sondages" à **Cambrai** (Nord).
● Accueil à Solferino de la Fédération de l'**Isère**.

Du mercredi 15 au lundi 20 mai :
● **Fondation Jean Jaurès** : Stage de formation municipale : SDF, au Cameroun.

Vendredi 17 mai :
● **Harlem Désir et Ahmed Ghayet** se rendent à la **Seyne-sur-Mer (Var)** pour une réunion publique avec des responsables associatifs et débat avec les militants.

Samedi 18 mai :
● **Ahmed Ghayet** se rend à **Fréjus (Var)** pour une rencontre avec des responsables associatifs et débat avec les militants.

Mardi 21 mai
● Réunion de la commission économique **"Protection sociale"**.

Mercredi 22 mai
● **Adeline Hazan** réunit la commission **SIDA**, au siège du parti.

Jeudi 23 mai :
● Réunion plénière de la Commission **"Emploi-Insertion"** au siège du parti.
● **Entretiens de Solferino** : "Valeurs individuelles, valeurs collectives" avec **Gérard Grunberg et Gérard Le Gall**.
● Réunion plénière de la **Commission Emploi**, avec l'audition de **Michel Rocard**, salle 62 42 à l'Assemblée Nationale, à 18 H.

Vendredi 24 mai :
● **Henri Emmanuelli** participe à un banquet républicain à **Puy-Guillaume** (Puy-de-Dôme)
● **Daniel Vaillant** participe au Conseil fédéral à **Metz** (Moselle).

AGENDA DU PREMIER SECRÉTAIRE

Vendredi 10 mai :
● Inauguration de la Place François Mitterrand à Château-Chinon.

Samedi 11 mai :
● Conseil national

Dimanche 12 mai :
● Rassemblement des Secrétaires de section.
● Stade Charlety. Pour la marche contre le sida.
● 7/7 sur TF1.

Lundi 13 mai :
● Réunion de la commission "Acteurs de la Démocratie".

Mardi 14 mai :
● Devant l'American Club of Paris, au Cercle de l'Union interalliée.
● Rendez-vous avec Me Leclerc, président de la Ligue des droits de l'homme.

Mercredi 15 mai :
● Apéritif offert au Bureau fédéral de l'Isère.
● Déjeuner avec Jean-François Picheral, maire d'Aix-en-Provence.

Lundi 20 mai :
● Déjeuner avec Jean-François Théodore, président de la SBF-Bourse de Paris.

Mardi 21 mai :
● Rendez-vous avec Gordon Brown, chancelier du Cabinet fantôme britannique.
● Soustons (Landes) : Inauguration du mémorial en l'honneur de François Mitterrand.

Mercredi 22 mai :
● Rendez-vous avec M. Stoiber, Premier ministre de Bavière et président du Bundesratt.
● Déjeuner avec Bertrand Tavernier.

COMMUNIQUÉ DU SECRÉTARIAT NATIONAL
A LA CULTURE ET AUX MÉDIAS

RENFORCEMENT DES FINANCEMENTS PUBLICS POUR LE SERVICE PUBLIC

Le spectacle donné aux Français par France 2 est pitoyable. Dans une télévision de "Service public", il ne peut y avoir des pratiques d'exclusivité et de rémunération aussi choquantes que celles qui lient actuellement la chaîne à certaines sociétés de production privées.

France 2, après la privatisation de TF1, est entrée dans une course poursuite à l'audience et aux paillettes, contraire aux missions de la chaîne. Assainir la situation demande de supprimer les perversités du système actuel :

• en augmentant considérablement la part des financements publics à France 2 et France 3, pour les dégager de la course à l'audience et aux recettes publicitaires ;

• en protégeant le Service public de la surenchère de TF1 et des autres chaînes privées sur les rémunérations des animateurs, les droits sportifs et les émissions de programme ; surenchère qui a perverti les pratiques du secteur télévisuel et a provoqué une incroyable inflation du coût des programmes.

La droite, en privatisant TF1, en réduisant les financements publics de France 2 et de France 3, est responsable de ces dérives. Le gouvernement devra rendre public et transmettre au Parlement les premiers résultats des audits en cours sur France Télévision.

Dès aujourd'hui, le gouvernement doit prendre des engagements fermes sur l'augmentation des financements qu'il est prêt à consacrer pour conforter France 2 et les autres chaînes du Service public, pour renforcer leurs missions et leur donner les moyens réels de faire une télévision de qualité.

Frédérique Bredin
Secrétaire nationale à la Culture
Louis Gautier
Délégué national à la Communication et aux Médias

DÉLÉGATION NATIONALE À L'OUTRE-MER

LES ACTEURS DE LA DÉMOCRATIE

QUESTIONS À INTRODUIRE DANS LE DÉBAT

QUESTION 1

Les institutions locales et l'identité régionale dans la problématique européenne, la prise en compte de la spécificité de l'Outre-Mer dans la Conférence intergouvernementale, l'extension des espaces de démocratie politique. Rôle de RFO et de la presse locale, comment dans ce contexte spécifique garantir la liberté de l'information ?

QUESTION 2

Actifs et inactifs : la nécessaire solidarité ; la disparité des revenus et des situations sociales.

Le Service public : continuité , rôle des représentants de l'État dans leurs relations avec les représentants politiques locaux.

Après l'égalité sociale quel contenu donner à l'égalité des chances ?

QUESTION 3

Quelle évolution des institutions départementales et régionales est souhaitable ? L'assemblée unique ?

Simplification des institutions, déconcentration, institutions financières (IEDOM institut d'émission, banques, assurances). Quelle relance pour la coopération régionale ?

QUESTION 4

Le droit au logement, l'application des accords de Schengen pour l'Outre-Mer, la citoyenneté de l'enfant et des handicapés, la formation et l'emploi des jeunes.

Face à certaines pratiques antidémocratiques en vigueur, comment mieux associer les populations à la gestion de leurs affaires et faire vivre la démocratie au quotidien dans l'Outre-Mer ?

COMMUNIQUÉ DE FRANÇOIS HOLLANDE, porte-parole, ET DE LAURENCE DUMONT, Secrétaire nationale chargée des droits de l'homme

Le Garde des Sceaux a annoncé son intention de poursuivre Le Monde et Libération pour s'être interrogé sur les éventuels dysfonctionnements de la justice niçoise dans le cadre de l'affaire de la petite Lauriane Kamal.

Le Parti socialiste s'inquiète de la tendance du Garde des Sceaux à attaquer systématiquement la presse dès lors qu'elle fait état d'informations pouvant mettre en lumière de graves dysfonctionnements de la République.

Plutôt que de tenter d'y voir clair, Jacques Toubon choisit de museler la presse.

Un pouvoir qui s'attaque à la presse est un pouvoir inquiet.

Le 6 mai 1996

Colloques et concerts sur l'Afrique et ses visages

Une journée sur l'Afrique et le peuple africain sera organisée, le samedi 17 mai à Chambéry,

avec les élus et responsables de la ville et de la région en collaboration avec la Convention Interafricaine des Peuples (CIAP) et son président, Moïse Balenda. Au programme : des exposés, tables rondes, musique, exposition d'objets d'art africain et présence du continent. Salle des Conventions de Chambéry, samedi à partir de 9h du matin et juqu'à 3h du matin le lendemain.

Deuxième journée sur l'Afrique, à Villeurbanne, le samedi 22 juin,

avec les élus et responsables politiques de la région et la CIAP. Au programme : colloque, expositions, concert. Thèmes abordés : les Africains et l'intégration, l'Afrique dans le processus de mondialisation.

Attention

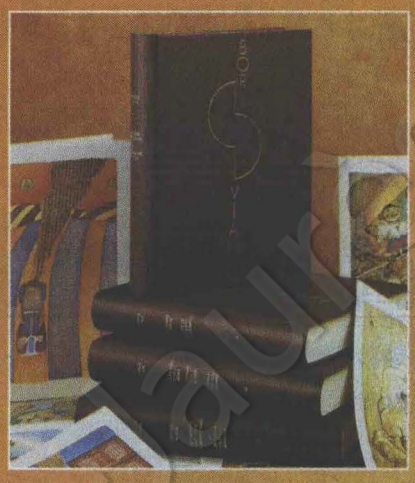
DIMANCHE 12 MAI

9h30 - Mutualité, 24, rue Saint-Victor

RASSEMBLEMENT NATIONAL DES SECRÉTAIRES DE SECTION

Boris Vian

Edition exceptionnelle des œuvres complètes



Boris Vian publie en 1946 **"J'irai cracher sur vos tombes"**. Les années suivantes, son œuvre romanesque s'épanouit avec des récits poétiques, humoristiques et tendres, dont **"L'Ecume des jours"**, *"l'histoire d'amour la plus poignante de notre temps"* (Raymond Queneau).

Comète fulgurante dans la littérature des années cinquante, Boris Vian s'avérait certes un écrivain majeur et inventait un nouveau langage. Le caractère universel de ses romans fait de lui l'auteur le plus lu de nos jours.

Edition numérotée à tirage limité, 4 volumes reliés, illustrés de 72 lithographies originales en couleur, créées par six artistes : Desclozeaux, J.M. Folon, Topor, André François, Milton Glaser, Lagarrigue.

POUR INFORMATION

Votre nom : .....

Votre prénom : .....

Votre adresse : .....

.....

Tél. personnel : .....

Tél. professionnel : .....

À RETOURNER À :
MECENAS CONSEIL
91 rue du faubourg
Saint-Honoré - 75008 Paris.
Tél : 44 71 36 00.
Fax : 47 41 36 29.

HOMMAGE À GASTON DEFFERRE

Discours de Lionel Jospin (extraits) à Marseille le vendredi 7 mai 1996

"Séduction, panache, courage, humour irrésistible et ironie mordante, droiture et loyauté, force et intelligence : comme vous, c'est tout cela qui me revient à l'esprit spontanément en pensant à Gaston Defferre. (...)

UN HOMME DE LIBERTES

Gaston Defferre a toujours eu le goût de la liberté au coeur et le souci de la tolérance viscéralement ancré en lui. Toutes les formes d'oppression, toutes, lui étaient également insupportables. (...) Et c'est logiquement que son action politique s'est construite autour de cet attachement à la liberté et aux libertés. (...)

C'est dans sa capacité à s'opposer, à dire "non", que l'on juge aussi la qualité et l'intelligence d'un homme et la fermeté de son âme. Pour ma génération, qui est arrivée à la conscience politique à l'occasion de la guerre d'Algérie, son attitude fut un exemple, un modèle, une référence.

De façon moins dramatique, mais tout aussi importante, le nom de Gaston Defferre restera associé -cette fois de façon éclatante- à l'une des plus grandes réformes institutionnelles que la France ait connue au cours de toute son histoire, réforme qui va profondément transformer notre pays : la décentralisation, ce que Gaston Defferre appelait, dès 1957, avec son sens habituel de la formule, la "décolonisation de la métropole". Ce fut là sa "grande affaire" (...)

UN HOMME DE COMBATS

Premier grand combat, le plus beau, le plus noble, le plus dangereux aussi : la Résistance. Il y révélera un courage et un sens de l'organisation exceptionnels (...) Dernier grand combat : celui pour la refondation et l'unité du Parti socialiste. Après l'échec de sa candidature à l'élection présidentielle de 1969, qui en aurait meurtri définitivement beaucoup, Gaston Defferre va ainsi nous donner une nouvelle leçon de courage et de lucidité politiques. Il ne renonce pas au combat ; mieux, il tire de cet épisode la conviction que seul un Parti socialiste régénéré, fort et uni, permettra à la gauche de renouer un jour avec la victoire. Dès lors, de toute son intelligence et de toute son autorité, il va appuyer l'entreprise de rénovation de François Mitterrand. Le renfort de la puissante fédération des Bouches-du-Rhône qu'il dirige sera précieux pour, le moment venu -en 1971, au congrès d'Epinay-sur-Seine-, faire basculer "la vieille maison".

UN HOMME DE PROGRÈS

Homme du progrès économique et social, aussi : en trente ans, Gaston Defferre a complètement transformé et modernisé Marseille. Là où il pouvait agir, dans les temps d'opposition, c'est-à-dire dans sa ville, il a démontré de façon éclatante combien il était attaché au bien-être quotidien de ses concitoyens (...)

Assainissement financier d'une ville qu'il trouve en 1953 au bord de la faillite -5 milliards de francs de déficit- puis expansion continue : alimentation en eau filtrée assurée, construction de très nombreux équipements sociaux -crèches, foyers pour les personnes âgées- et de plus de 125.000 logements -l'équivalent d'une grande ville de France !, naissance du C.H.U. de la Timone, lancement du métro, création du théâtre de la Criée... Gaston Defferre a véritablement sorti Marseille de l'immobilisme et l'a fait entrer dans son temps. Cette œuvre, tous les Marseillais -quelles que soient leurs opinions- l'ont reconnue et appréciée à sa juste valeur. Comme maire de Marseille, Gaston Defferre n'est pas près d'être égalé.

Chère Edmonde, je vous le dis simplement mais avec sincérité et émotion : Gaston Defferre, votre Gaston, nous manque. (...) Penser à Gaston Defferre, aujourd'hui, c'est tirer les leçons de sa vie et de son action."

Mémorial pour François Mitterrand

MICHEL CANTAL DUPART

Alors que se multiplient les hommages* à travers la France, le village de Soustons, situé à quelques kilomètres de Latche, s'apprête à inaugurer, le 21 mai prochain, le mémorial François Mitterrand. L'Association landaise des amis de François Mitterrand, présidée par le maire de Soustons, Jean-Yves Montus, a lancé une campagne de souscription pour l'édification du monument. Michel Cantal Dupart, architecte, mais aussi urbaniste de Soustons et responsable du mémorial, répond aux questions de Vendredi.**

*notamment la journée commémorative du 10 mai à Château-Chinon

**Siège : Mairie de Soustons. B.P 88. 40141 Soustons Cedex. Tel : 58 41 50 11



ARCHITECTE, URBANISTE ET RESPONSABLE DU MÉMORIAL

Comment est né le projet d'un mémorial ?

Etant urbaniste à Soustons, Jean-Yves Montus, son maire, m'a dit : «il faut faire quelque chose, c'est là où il habitait». Pour François Mitterrand, Latche était un lieu de ressources. Les Landes représentent la terre, sa terre, là où il plantait ses arbres. Les dernières soirées qu'il a passées avec ses amis, son dernier réveillon avec ses proches, c'était à Latche. Les Soustonnais sont fiers qu'il ait élu ce lieu.

Comment se présentera le mémorial ?

Ce sera une statue de bronze en pied. On a très vite décidé qu'il n'y aurait pas de piedestal. Sur la route de Latche, à l'entrée de Soustons, un parking sera déplacé, remplacé par une butte de terre de bruyère plantée de chênes, tilleuls et pins parasols identiques à ceux de Latche. François Mitterrand se tiendra au milieu du bosquet, un bâton à la main, accompagné de sa fidèle Baltique. Nous avons rencontré Danièle Mitterrand, pour qu'elle donne son accord sur l'attitude du Président, l'âge, la façon de l'habiller. C'est elle qui a voulu le bâton qu'il utilisait toujours lors de ses promenades dans les pins. Le sculpteur s'appelle Jacques Raoult, c'est un Breton. Je connaissais une de ses œuvres réalisée à Nantes, un hommage à Jules Vernes. Il fallait un sculpteur avec du talent, qui connaisse bien le matériau, qui soit libre et qui aime François Mitterrand.

Quand est prévue la date de l'inauguration ?

La statue sera inaugurée le 21 mai en même temps que le lycée François Mitterrand de Soustons. Il y a une fondation qui a été créée. Je suis étonné de voir combien les gens ont un engouement populaire pour le personnage qu'il représentait. Toute la France participe à ce mémorial... Les Landais ont donné des hommes d'Etat à la France. Ils sont assez fiers de voir qu'un chef d'Etat ait choisi leur région.

Propos recueillis par V. R.

Ville D'ISSOUDUN (Indre)

15.000 habitants
Lycée-LEP-
Ligne SNCF Paris-Toulouse
Proximité
des autoroutes A20 et A71
recrute son :

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
(ATTACHÉ OU DIRECTEUR TERRITORIAL)

Missions :
- Coordonner et dynamiser les actions des services municipaux.
- Assurer la direction des services administratifs de la Commune (finances, personnel, état-civil, élections, affaires scolaires, population, police, accueil, informatique).
- Assurer la direction des services de la Communauté des Communes regroupant quatre communes (18.000 habitants).
- Gérer le fonctionnement du Conseil municipal et du Conseil de Communauté.
- Optimiser les ressources financières et développer les actions économiques de la ville.

Profil :
- Connaissances approfondies en droit des collectivités locales et droit privé.
- Aptitudes au management et au travail en équipe sous l'autorité directe du Maire.
- Sens de l'organisation et des relations humaines.
- Expérience de la M14 souhaitée.

Rémunération :
● Conditions statutaires. ● Primes de responsabilité, indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires. ● Treizième mois.

Poste à pourvoir :
au 1er août 1996 par un titulaire du cadre d'emplois des Attachés ayant une solide formation en Economie-Finances.

Merci d'adresser lettre manuscrite, photo et curriculum-vitae à Monsieur André Laignel, Maire -Hôtel de Ville- BP 105- 36105 Issoudun CEDEX.

La ville de Vitrolles

Bouches-du-Rhône
39.000 habitants
membre de la communauté de communes du Pays d'Aix-en-Provence -200.000 habitants- recrute par voie de détachement ou de mutation :

UN(E) SECRÉTAIRE GÉNÉRAL(E) ADJOINT-RESSOURCES

Membre de la Direction Générale, il (elle) sera chargé(e) de :
- l'animation et la coordination générale des Directions finances et informatique (parc de 200 micros) et du contrôle de gestion.
- Du pilotage et du suivi budgétaire (500 MF).
- Participation à l'élaboration de la politique financière communautaire.
- Il (elle) devra développer des capacités de rigueur et d'analyse.

Profil :
- De formation supérieure.
- Solide expérience exigée dans des postes similaires.
- Réelles capacités d'encadrement, de prise de décision, de communication et de négociation.

Conditions de recrutement :
rémunération statutaire, détachement sur emploi fonctionnel, possibilités de logement.

Poste à pourvoir rapidement

Candidature à adresser à Monsieur le maire- DGRH- Hôtel de Ville, Boîte Postale 102, 13743 Vitrolles CEDEX.

NOISY-LE-GRAND
(SEINE-SAINT-DENIS-MARNE-LA-VALLÉE)
Ville jeune en pleine expansion, 58.000 habitants, recherche :

UN(E) ATTACHÉ(E) TERRITORIAL(E)
RESPONSABLE DU SERVICE RESSOURCES HUMAINES

➡ **Pour assurer, sous la responsabilité du Secrétaire Général-Adjoint chargé des ressources humaines, la direction du service de gestion des carrières, de la paie et de la formation des agents et contribuer à la mise en place d'une gestion moderne et dynamique des ressources humaines.**

➡ **Une bonne maîtrise des divers aspects du statut de la Fonction publique territoriale sera appréciée, ainsi que celle du maniement des outils informatiques et bureautiques usuels dans les domaines de compétence concernés.**

➡ **Régime indemnitaire et 13e mois.**

A pourvoir rapidement.

Adresser lettre de motivation avec curriculum-vitae à Monsieur le Député-Maire, Hôtel de Ville, BP 49, 93161 Noisy-Le-Grand CEDEX.

Le mot des lecteurs



Lettre adressée à Lionel Jospin

Au nom de la Fédération de l'Allier, je te remercie très sincèrement pour l'accueil que nous avons reçu au siège du parti tant de la part des membres du Secrétariat national que de la part des permanents dans le cadre des "mercredi de Solferino" le 17 avril. Cette rencontre, les contacts noués et les échanges que nous avons pu avoir avec chacun, à tous les niveaux, seront naturellement fructueux et contribueront à rendre plus faciles, plus efficaces et encore plus chaleureuses les relations entre le "national" et notre fédération.

Jean Mallot, Premier secrétaire fédéral de l'Allier

Souffrance donc violence

(...) Actuellement, chacun a son discours sur la violence scolaire, mais cette violence scolaire n'est-elle pas issue d'une réalité quotidienne ? Si la violence collective est celle qui se voit le plus, les violences quotidiennes -les femmes et les enfants battus, les problèmes de voisinage que l'on peut qualifier de petites violences- sont très mal vécues par ceux qui en souffrent et c'est dans ce climat que naissent, que grandissent certains enfants aujourd'hui. Les réponses du corps social à travers ses institutions sont souvent tout aussi violentes. La violence n'est pas innée, c'est la cause et la conséquence d'une situation de souffrance. La plupart du temps, elle ne résulte pas d'une absence de valeurs mais bien plutôt de valeurs disparates, d'appartenances socio-culturelles multiples et conflictuelles, de discours sociaux paradoxaux. (...)

Aux solutions "orthopédiques" ou répressives, il serait temps de privilégier des solutions de prévention qui, créant un contexte familial différent, permettraient enfin d'éviter des souffrances individuelles et sociales inutiles et de pratiquer une véritable politique d'insertion et de socialisation dès la naissance.

Martine Roure - 69-Lyon

Lettre ouverte à Monsieur Jean-Pierre Philibert, député UDF

Je viens de prendre connaissance, à la télévision, du projet de loi que vous voulez déposer pour lutter, dites-vous, contre l'immigration clandestine. Je suis écœurée ! Depuis ce soir, Monsieur Philibert, et cela grâce à vous, j'ai honte d'être française. Comment osez-vous proposer un texte de loi qui sous prétexte de lutter contre l'immigration clandestine, pourrait aller jusqu'à supprimer l'aide médicale (hormis les urgences) à tout étranger en situation irrégulière et regarder vos enfants en face, le soir, chez vous ? Vous avez tiré le numéro gagnant, quant à votre naissance, et vous mangez à votre faim tous les jours ! Ce n'est pas hélas le cas de ces malheureux immigrés qui arrivent parfois après de longues semaines à fond de cale et qui, pour manger, sont réduits à l'esclavage par des patrons peu scrupuleux qui forment la majorité de vos électeurs. Pourquoi ne vous en prenez-vous pas à ces patrons qui sont les mêmes qui délocalisent des entreprises qui marchent (ex. Neyrpic à Grenoble) pour pouvoir embaucher des esclaves en Extrême-Orient et cela avec votre bénédiction ? Lorsque quelqu'un refuse d'aider une personne en détresse, cela s'appelle de la non-assistance à personne en danger ; si j'ai bien compris, votre projet de loi légaliserait ce délit ! Car en effet, comment poursuivre un chauffard sur la route ou dénoncer le laxisme de certains témoins d'accident quand un député, censé les représenter, s'apprête à légiférer pour leur donner raison ! J'étais déjà écœurée par les lois Pasqua mais alors, là, c'est l'écœurement total. Je vous souhaite d'être un jour obligé d'immigrer, que vous tombiez malade là-bas et que l'on vous refuse les soins parce qu'il vous manque un papier pour être en règle : cela vous ferait peut-être réfléchir.

Marie-Cécile Vincent 38-Grenoble

Université d'été

30, 31 août et 1er septembre 1996, La Rochelle

Programme

Destinée en priorité aux nouveaux adhérents et prolongeant ainsi les stages régionaux Formation, organisés depuis le début de l'année, cette université connaîtra trois temps forts :

- Une université de Formation, le vendredi 30 août toute la journée et le samedi 31 août en matinée.
- Deux tables rondes, l'après-midi du samedi 31 août, qui associeront des dirigeants du parti, des intervenants internationaux et des intellectuels.
- La rentrée politique du parti, le dimanche 1er septembre, avec Lionel Jospin.

Formation

Pour ce qui concerne plus spécifiquement l'Université Formation, dont j'ai la responsabilité, elle se tiendra sous forme d'ateliers (par demi-journée) avec trois groupes d'environ 50 personnes, et traiteront notamment des thèmes suivants :

- L'histoire et l'identité du parti
- La redistribution (fiscalité, emploi, éducation, etc.)
- Le système politique français et la société française.

Parallèlement, le Secrétariat national aux Entreprises, le MJS et la FNESR tiendront également des ateliers par demi-journée.

Conditions d'inscription

Nous continuons à l'heure actuelle d'approfondir les thèmes et les modalités d'organisation (hébergement, restauration, etc.), c'est pourquoi je ne peux te faire parvenir, dès à présent, l'intégralité du programme, les noms des animateurs et des intervenants.
Les conditions financières d'inscription devraient être de l'ordre de 750 F hors hébergement (qui sera proposé à des conditions modiques).

Dès maintenant, afin de mieux évaluer la participation à ce temps fort pour le parti, je te demande de bien vouloir me retourner le bulletin de pré-inscription ci-dessous, par retour du courrier.

Précisions

Bien entendu, si tu souhaites plus de précisions, mon secrétariat est à ta disposition. Pour cela, prendre contact avec Michel Amri ou Line Sombart au 45 56 78 16 ou 45 56 77 45.

Nous ne pourrons retenir que les 200 premières pré-inscriptions et en priorité celles des nouveaux adhérents. Tu recevras par courrier toutes les précisions utiles sur le contenu et sur l'organisation matérielle.

Alain Bergounioux, Secrétaire national à la Formation

Bulletin de pré-inscription

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Fédération .....

Participera à l'Université d'Eté OUI ❐ NON ❐

Atelier dans lequel tu souhaites t'inscrire :

Histoire et identité du parti ❐ *La redistribution* ❐ *Le système politique français et la société française* ❐

Bulletin à retourner, avant le 25 mai, au Secrétariat national à la Formation, 10 rue de Solferino - 75333 PARIS CEDEX 07